



ACTIONS

DNCA GLOBAL SPORT EQUITY

Investissez dans l'économie du sport

DNCA Global Sport Equity n'est pas un fonds garanti.
Il existe un risque de perte en capital

DNCA
INVESTMENTS

DNCA GLOBAL SPORT EQUITY



REPUBLIQUE FRANÇAISE

voir définition page 4.

- Un fonds thématique dédié à l'économie du sport
- Un fonds investi dans des entreprises leaders qui rayonnent localement ou à l'international
- Une gestion de conviction qui marie qualité et croissance

UN FONDS THEMATIQUE DÉDIÉ À L'ÉCONOMIE DU SPORT

Selon nous, l'économie du sport est portée par des secteurs en pleine croissance et des métiers à la pointe de l'innovation. C'est un marché mondial que nous estimons à plus de 900 milliards de dollars⁽¹⁾. La croissance de ce marché est multi-dimensionnelle. Elle est liée au fait que nous serions de plus en plus conscients des bienfaits de la pratique sportive, poussés par nos gouvernements, nos entreprises, nos institutions maintenant convaincus du bénéfice du sport sur la santé et le bien-être. Cette croissance est également soutenue par une offre de biens et de services qui ne cesse d'augmenter. Le marché du sport est structuré autour de trois domaines jugés en pleine expansion à l'échelle locale et mondiale : le marché des produits liés au sport, les infrastructures nécessaires pour pratiquer le sport et les activités événementielles.

⁽¹⁾ Source : DNCA, Research & Markets, Euromonitor, McKinsey, au 31/12/2020.

UNE SÉLECTION D'ENTREPRISES LEADERS QUI RAYONNENT LOCALEMENT OU À L'INTERNATIONAL

L'équipe de gestion sélectionne des actions d'entreprises évoluant dans différents écosystèmes du sport tels que : les vêtements et équipements de sport, le fitness, la nutrition sportive, les complexes et événements sportifs, les équipes de sport et le e-sport.

Ces entreprises doivent respecter des fondamentaux financiers solides et des niveaux de valorisation jugés raisonnables.

VÊTEMENTS DE SPORT : LE MARCHÉ MONDIAL.



SPORT PROFESSIONNEL : LE MARCHÉ NORD-AMÉRICAIN.



LE MARCHÉ DU E-SPORT



* TCAM (Taux de Croissance Annuel Moyen) Source : DNCA Finance, Euromonitor, Morgan Stanley Research 2019 (image 1), PwC 2019 (image 2), NewZoo, Juin 2019 (image 3).

UNE SÉLECTION D'ENTREPRISES RESPONSABLES, FACTEUR CLÉ DE PERFORMANCE À LONG TERME

La sélection des entreprises passe également par une approche ESG (Environnementale, Sociale et de Gouvernance). En effectuant une analyse de ces 3 piliers, l'équipe de gestion cherche notamment à éviter les controverses et les risques de réputation liés à l'activité de l'entreprise, sa gestion ou son management. Cette approche vise également à privilégier des entreprises qui ont une contribution positive aux enjeux du développement durable. Pour plus de détails sur l'intégration des critères ESG dans le process d'investissement, se référer au prospectus du fonds.

POINT D'ATTENTION : DNCA Global Sport Equity cherche à vous faire profiter des performances potentielles des marchés financiers en contrepartie d'une certaine prise de risques (**notamment le risque de perte en capital**). Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement détaillé et les frais relatifs à ce Fonds sont mentionnés dans le Document d'Information Clé. Il convient de respecter **la durée de placement recommandée de 5 ans**. Avant tout investissement éventuel, il convient de lire attentivement le Document d'Information Clé. Il est disponible sur demande auprès de Natixis Investment managers International ou sur le site www.im.natixis.com.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

2 QUESTIONS AU GÉRANT DE DNCA GLOBAL SPORT EQUITY

Pourquoi investir dans l'économie du sport ?

L'économie du sport reste en plein développement partout dans le monde. Chacun d'entre nous peut en témoigner au travers de sa vie familiale, professionnelle ou sociale. Selon l'analyse de l'équipe de gestion, la pratique du sport va s'amplifier, la tendance « sportswear » va prospérer, les événements sportifs vont rassembler de plus en plus de monde. L'avènement de la digitalisation et des nouvelles technologies offrent à l'économie du sport des axes de développement supplémentaires. Investir dans l'économie du sport, c'est investir dans des entreprises dont l'activité future devrait être soutenue par plusieurs tendances séculaires et par une croissance que nous estimons supérieure à celle de l'économie mondiale.

Comment sélectionnez-vous les entreprises dans lesquelles vous décidez d'investir ?

Nous n'investissons que dans des sociétés dont l'activité et la croissance future sont étroitement liées à l'économie du sport. Les entreprises dans lesquelles nous investissons doivent être des leaders de leur segment d'activité localement ou mondialement. Nous sommes particulièrement attentifs à la puissance de leur franchise, à la qualité de leur management ainsi qu'à leur solidité financière. Ces entreprises doivent avoir la capacité de délivrer une croissance future forte mais également responsable.

PROFIL DE RISQUE

DNCA Global Sport Equity n'est pas garanti : il existe un risque de perte en capital. Le Fonds est notamment soumis aux risques suivants : Titres de participation ; Investissement international ; Petites et moyennes capitalisations ; Marchés émergents ; Stock Connect⁽¹⁾ ; Investissements sur la base de critères ESG ; Risques en matière de durabilité ; Concentration géographique et de portefeuille ; Thème du sport ; Fluctuation des taux d'intérêt ; Crédit ; Taux de change ; Instruments financiers dérivés ; Contrepartie ; Liquidité ; Modifications des lois et/ou des régimes fiscaux ; Investissement sur la Bourse de Moscou MICEX-RTS. Pour une description plus complète des risques, se référer au prospectus du fonds, disponible auprès de Natixis Investment managers International ou sur le site www.im.natixis.com.

Indicateur Synthétique de Risque* : 1 2 3 **4** 5 6 7

* Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

(1) Connexion entre les marchés d'actions de Shenzhen, de Hong Kong et de Shanghai



BORIS RADONDY
Gérant du Fonds

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif d'investissement du compartiment DNCA Global Sport Equity (le « Compartiment ») est de fournir une performance sur une **durée minimale de placement recommandée de 5 ans** et de bénéficier des évolutions des marchés d'actions internationaux (pays émergents inclus) de sociétés dont la croissance est liée au sport. Les actions sont sélectionnées sur la base de leur positionnement stratégique, de leurs perspectives de croissance et de leur performance financière. Dans le même temps, le Compartiment respecte une approche d'Investissement durable et responsable (« IDR ») par l'intégration de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG ») dans l'analyse fondamentale, l'objectif de score ESG du portefeuille et la gestion responsable (vote et engagement).

Le Compartiment encourage la prise en compte de caractéristiques environnementales ou sociales, mais ne poursuit pas un objectif d'investissement durable. Il pourra investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable, notamment dans ceux qui sont qualifiés de durables selon la classification de l'UE.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé. Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de change et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

EN SAVOIR +

	Part R	Part I
Société de gestion	Natixis Investment Managers International	
Gestionnaire financier par délégation	DNCA Finance	
Nature juridique	Compartiment de la SICAV Natixis AM Funds	
Classification AMF	Actions internationales	
Nourricier	Non	
Durée de placement recommandée	5 ans	
Devise de référence	Dollar américain (USD)	
Indice de référence (Indice fourni à titre de comparaison)	MSCI All Country World Index. Cet indice mesure la performance des marchés boursiers pour 23 pays développés et 24 pays émergents. Il est composé des indices MSCI World et MSCI Emerging Market Index. Il est disponible sur www.msci.com . L'indice de référence n'a pas vocation à être aligné aux ambitions environnementales ou sociales telles que promues par le Fonds.	
Classification SFDR	Article 8	
Proportion minimale : - d'alignement à la taxonomie ⁽¹⁾ - d'investissements durables	0% 20%	
Code ISIN	LU2310057141	LU2310056762
Éligibilité	Compte-titres ordinaire, contrat d'assurance vie et de capitalisation référencés par le Groupe BPCE.	
Frais d'entrée⁽²⁾ maximum	3% acquis au réseau distributeur	Néant
Frais de sortie⁽²⁾	Néant	
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,80%. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre > dont rétrocession au réseau distributeur : 1,12 %	1%. Le montant des coûts courants est fonction des dépenses de l'exercice clos en juin 2022. Ce montant peut varier d'un exercice à l'autre > dont rétrocession au réseau distributeur : 0,20%
Coûts de transaction	0,0 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	
Commissions de performance	Il n'y a pas de commission de performance pour ce Produit.	
Modalités de souscription et de rachat	Néant	
Souscription minimale initiale	Néant	50 000 Dollar américain (USD) ou équivalent
Valorisation	Quotidienne	
Heure de centralisation	13h30	
Indicateur Synthétique de Risque⁽³⁾	1 2 3 4 5 6 7	

Conformément à la réglementation en vigueur, le client peut recevoir, sur simple demande de sa part, des précisions sur les rémunérations relatives à la commercialisation du présent produit. **Le DIC, le prospectus et les documents périodiques sont disponibles gratuitement en français sur demande auprès de Natixis Investment Managers International et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2310057141/detail> (part R) et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2310056762/detail> (part I). Vous devez prendre connaissance du DIC qui devra vous être remis préalablement à la souscription. Pour plus d'information concernant les aspects liés à la durabilité du fonds, veuillez-vous référer au document prévu par l'article 10 de la réglementation SFDR intitulé «Publication d'informations en matière de durabilité» disponible sur le site de la société de gestion du fonds et sur le site <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2310057141/detail> (part R) et <https://ngamdf-r-opcvm-reseaux.net/fonds/LU2310056762/detail> (part I).**

(1) L'objectif de la Taxonomie européenne est la création d'un système de classification de ce qui est considéré comme « durable » d'un point de vue environnemental et social. Elle crée un cadre et des principes pour évaluer les activités économiques à l'aune de six objectifs environnementaux. (2) Dans le cadre d'un contrat d'assurance vie ou de capitalisation, les frais sur versements, d'arbitrage, de gestion sur encours et le cas échéant, ceux liés aux garanties de prévoyance s'appliquent. – (3) Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque (ISR), tel que défini par le règlement PRIIP, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).



Créé par le ministère français des Finances, ce label public vise à rendre plus visibles les fonds d'Investissement Socialement Responsable (ISR) auprès des épargnants. Pour obtenir le label ISR, l'organisme de certification effectue un audit pour s'assurer que les fonds répondent à un ensemble de critères de labellisation. Pour plus d'informations sur la méthodologie, veuillez consulter le site www.lelabelisr.fr.

Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire.

MENTIONS LÉGALES

Ce document, à caractère promotionnel, est destiné à des clients non professionnels au sens de la Directive MIF 2. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de DNCA Finance. Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par DNCA Finance à partir de sources qu'elle estime fiables. DNCA Finance se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. DNCA Finance ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Le Fonds est agréé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier et est autorisé à la commercialisation en France et éventuellement dans d'autres pays où la loi l'autorise. La Société de gestion du fonds a la faculté d'arrêter la commercialisation du Fonds en France conformément à la législation applicable. Les principales caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans un Fonds sont décrits dans le Document d'Information Clé (DIC) de ce dernier. Les risques et les frais relatifs à l'investissement dans un fonds sont décrits dans le prospectus de ce dernier. Veuillez vous référer au prospectus et au site internet du gérant financier pour plus d'information sur la méthodologie d'évaluation ESG du fonds. La politique de vote et d'engagement est disponible via le lien suivant : www.dnca-investments.com. Le capital investi et les performances ne sont pas garantis. Il convient de respecter la durée minimale de placement recommandée. La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Pour toute réclamation, votre agence bancaire au sein de laquelle vous avez souscrit notre produit est votre premier interlocuteur. Prenez contact avec votre Conseiller ou votre Directeur d'agence. Vous pouvez lui faire part de vos difficultés par tout moyen à votre convenance, directement à l'agence, par courrier, par mail ou par téléphone. Vous retrouvez ses coordonnées directement sur votre extrait de compte. Votre interlocuteur qualifiera la nature de la demande et du besoin et pour tout élément portant spécifiquement sur le produit, votre interlocuteur s'adressera alors à la société de gestion dans le cadre de son dispositif ad hoc de traitement des réclamations pour obtenir les précisions attendues. Si la réponse ou solution qui vous a été apportée ne vous convient pas, vous pouvez prendre contact avec le service réclamation de votre banque dont les coordonnées figurent directement sur le site client dans la rubrique dédiée « Réclamations ». En cas de désaccord persistant, vous pouvez prendre contact gratuitement avec un médiateur dont le médiateur de l'AMF à l'adresse suivante : Autorité des marchés financiers, Médiateur de l'AMF, 17 Place de la Bourse 75082 PARIS CEDEX 02. Le formulaire de demande de médiation ainsi que la charte de la médiation sont disponibles sur le site <http://www.amf-france.org>. La saisine du Médiateur s'effectue en langue française.

L'attention des investisseurs est attirée sur les liens capitalistiques existant entre BPCE, les distributeurs potentiels du produit du groupe BPCE et les entités citées et sur l'existence de risques de conflits d'intérêts potentiels.

Document non contractuel, actualisé en février 2023.

DNCA Global Sport Equity a été agréé par la CSSF le 03/03/2021.

DNCA Finance - Société en commandite simple au capital de 1.634.319,43 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP00-030 en date du 18 août 2000 – 19, Place Vendôme, 75001 Paris. Conseiller en investissement non indépendant au sens de la Directive MIF2ID II. www.dnca-investments.com

Natixis Investment Managers International - Société anonyme au capital de 94 127 658,48 euros – 329 450 738 RCS Paris – Agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), sous le numéro GP 90-009. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris – www.im.natixis.com

BPCE – Société Anonyme à directoire et conseil de surveillance, au capital de 180 478 270 €. Siège social: 7, promenade Germaine Sablon 75013 PARIS – RCS Paris 493 455 042. BPCE, intermédiaire d'assurance inscrit à l'ORIAS sous le n° 08045100.